



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

revendications

Question écrite n° 1750

Texte de la question

M. Dino Cinieri demande à M. le secrétaire d'État chargé des transports de bien vouloir lui faire connaître ses intentions au regard de la proposition contenue dans le livre blanc de la Fédération des travaux publics et relative à la mise en place dans le cadre des pôles de compétitivité d'une politique active d'innovation et de recherche sur la prévention des accidents climatiques qui ont une incidence dans le domaine des infrastructures de transport.

Texte de la réponse

L'analyse des effets du changement climatique sur la vulnérabilité des infrastructures de transport est présente dans le champ des recherches du ministère depuis 2003, comme en témoigne le lancement avec succès, par le réseau génie civil et urbain (RGC&U), d'un appel à propositions de recherches dédié à ces thèmes. Sur les dix-neuf propositions reçues, sept ont été retenues et financées conjointement par les ministères chargés de l'équipement et de la recherche. Les projets lauréats ont porté sur des thèmes variés, dont l'instrumentation des digues, les méthodologies de caractérisation de la vulnérabilité d'itinéraires routiers ou autoroutiers ou le recalcul des ouvrages maritimes... Entre 2005 et 2007, l'Agence nationale de la recherche (ANR) a pris le relais de cette initiative et soutenu, dans le cadre du programme génie civil et urbain, des projets relevant de cette problématique et dont plusieurs ont été conduits dans le cadre des pôles de compétitivité, tel que « Ville et Mobilité Durables » en Ile-de-France, « Génie Civil Ouest » en Pays de Loire ou « Gestion des Risques et Vulnérabilité des Territoires » en Provence - Alpes - Côte d'Azur. L'ANR, dans sa programmation pour 2008, accorde une large place à la gestion des risques naturels et leurs impacts environnementaux. En particulier, le nouveau programme, national et partenarial « Villes Durables », associe étroitement les risques, l'environnement et la prise en compte des contraintes et de l'adaptation au changement climatique. Il traite de l'ensemble des phases de vie des ouvrages, qu'il s'agisse de la conception, de la construction, de la maintenance ou de la fin de vie des bâtiments et des infrastructures. Dans ce contexte, l'ANR encourage vivement les pôles de compétitivité à faire des propositions novatrices en matière de recyclage des matériaux, de réduction de la vulnérabilité des infrastructures, de prévention des pathologies et de reconstruction urbaine. Il s'agit donc d'un axe important de l'effort national de recherche.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 1750

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 juillet 2007, page 5056

Réponse publiée le : 6 mai 2008, page 3870